

Projet de modifications réglementaires touchant les zones agricoles du quartier de l'Aéroport

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones, R.C.A.3V.Q. 341

Déposé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

9 septembre 2024

Mise en contexte

Dans le cadre de la Politique de participation publique, un rapport complet des activités de la démarche de participation publique est produit.

Dans ce document, les informations suivantes sont regroupées :

- Les étapes de la démarche de participation publique;
- Les principaux commentaires émis et les recommandations formulées dans le cadre des activités de participation active et des mesures de consultation ainsi que ceux formulés par le conseil de quartier, le cas échéant;
- Les commentaires et recommandations qui ont induit les principales modifications apportées à l'acte soumis pour adoption au conseil, le cas échéant.

Description du projet

La Ville souhaite apporter des modifications à sa réglementation visant à **protéger le territoire agricole**, mais également à **protéger les propriétés existantes** (résidentielles, commerciales et industrielles).

Ainsi, il est souhaité limiter les nouveaux développements (nouvelles constructions), tout en **permettant plus de flexibilité aux propriétés actuelles**.

Les zones visées se situent dans le quartier de l'Aéroport sur l'avenue Notre-Dame, les routes Jean-Gauvin et de l'Aéroport, ainsi que sur les rangs Saint-Ange, Sainte-Anne, des Beaumont et Saint-Denis.

Principales modifications proposées

Les modifications proposées visent, entre autres, à :

- Intégrer les propriétés existantes dans les hameaux (reconnaître et protéger les bâtiments existants);
- Ajuster le nombre maximal de logements autorisés pour les hameaux (interdire les jumelés et les plex);
- Ajuster les marges dans certaines zones (faciliter les projets d'agrandissement).

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

Documentation disponible dans le site Web de la Ville de Québec :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=730>

Démarche de participation publique

Étapes

- Consultation publique sur le projet de modifications réglementaires – Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et demande d'opinion au conseil de quartier de l'Aéroport : le mercredi 19 juin 2024, à 19 h, au Centre communautaire Champigny;
- Consultation écrite : du 20 au 26 juin 2024.

Rapports des différentes étapes (voir les documents à l'annexe I)

- Rapport de la consultation publique sur le projet de modifications réglementaires et demande d'opinion au conseil de quartier;
- Rapport de la consultation écrite (7 jours).

Rétroaction

À la suite des suggestions et des commentaires reçus lors de l'assemblée publique de consultation, aucune modification n'a été apportée au projet de règlement.